

Ecrit par le 20 février 2026

Comtat-Venaissin, Désertification médicale, opération séduction pour les nouveaux diplômés



Les 30 juin et 1er juillet, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Synapse Comtat Venaissin organise à Villes-sur-Auzon, deux jours de rencontre et d'échanges entre les professionnels de santé en exercice et ceux bientôt diplômés, toutes disciplines confondues. Une initiative accompagnée par Vaucluse Provence attractivité.

Comment faire pour séduire les jeunes générations de soignants, toutes spécialités confondues, pour faire face à la désertification médicale et ainsi, conserver l'attractivité du territoire ?

C'est sur cette question

que se sont penchés la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Synapse Comtat Venaissin et Vaucluse Provence attractivité et l'agence départementale de développement, du tourisme et du territoire. Mission ? Informer les futurs actifs des secteurs médicaux et paramédicaux sur les opportunités professionnelles en Vaucluse et les séduire en leur faisant découvrir le territoire.

Autour des rencontres entre passionnés des métiers de la santé,

les futurs professionnels participeront à un Escape game grandeur nature en Pays de Sault, à des visites

Ecrit par le 20 février 2026

aux pieds du Mont-Ventoux et encore à une soirée de Gala. Ils goûteront également aux spécialités du terroir cuisinées avec des produits locaux, bio et de saison des fermes étapes (fermes du Pezet et Auberge de La Maguette).



DR

Cette opération fait écho à la campagne de recrutement de médecins

menée par le Département ainsi qu'à ses actions visant à faciliter le recrutement de jeunes professionnels de la santé pour enrayer la désertification médicale sur le territoire. C'est ainsi qu'en plus de [Vaucluse Provence Attractivité](#) et du [Département de Vaucluse](#), se sont joints à eux l'[Hôpital de Carpentras, Trail the World](#) (basé à Bédoin), la [Communautés de communes Ventoux Sud, La CoVe](#) (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin), [Sorgues du Comtat, Vaison Ventoux](#), le Crédit agricole et 38 communes.

En savoir plus

La CPTS Synapse Comtat Venaissin couvre les territoires de la CoVe, des Sorgues du Comtat, de Vaison Ventoux et Sud Ventoux soit 38 communes au total. Sur ce bassin de vie de 100 000 habitants, et selon les chiffres de l'assurance maladie, 75 généralistes sont en activité, majoritairement sur des temps non complets à leur cabinet, leur présence étant partagée avec d'autres établissements (Ehpad -établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, crèches).

Une nécessité majeure

Ecrit par le 20 février 2026

Parmi ces médecins, 25 ont plus de 60 ans et 13 plus de 65, mais ça n'est pas tout. Ils soignent un volume de patientèle parfois trois fois supérieur -en moyenne, on décompte 1 222 patients par médecin du territoire de la CPTS Synapse, moyenne plus élevée que celles aux niveaux départemental, régional et national. Aussi, anticiper ces prochains départs à la retraite se révèle être une nécessité majeure.

Pour l'accès aux soins sur le territoire d'abord,

mais aussi pour conserver son attractivité, y compris aux yeux des jeunes diplômés qui ne conçoivent pas de démarrer leur activité de façon isolée.

Késaco la CPTS ?

La communauté professionnelle territoriale de santé Synapse Comtat Venaissin fait partie d'un réseau national visant à mailler tous les territoires, issu d'un contrat tripartite avec l'ARS (Agence régionale de santé) et la CPAM (caisse primaire d'assurance maladie).

Son but ?

Faciliter les connexions entre les acteurs de la santé du Comtat Venaissin, aider les professionnels à mieux se coordonner entre eux et structurer leur activité autour du parcours de soins des patients. Pour cela, la communauté s'applique à décloisonner les pratiques et à créer des ponts avec les établissements de santé, le monde du tourisme et les élus pour la connaissance de leur population afin de réorganiser l'actuel système de soin.

www.cpts-synapse.fr contact@cpts-synapse.fr



Ecrit par le 20 février 2026

Avant et après Covid, quid des inégalités d'accès aux soins en Vaucluse ?



Mutualité Française, Marc Devouge, Secrétaire général de Mutualité Française Sud tire la sonnette d'alarme : l'inégalité de l'accès aux soins se creuse. Il préconise le regroupement de personnels de santé pour mailler efficacement le territoire, améliorer la prise en charge du patient et réclame le transfert de compétence de la prévention de la santé à la Région.

Ecrit par le 20 février 2026

« La crise sanitaire engendrée par la Covid-19 a mis en évidence l'inégalité d'accès aux soins des Vauclusiens », souligne [Marc Devouge](#), Secrétaire général de la Mutualité française Sud et président de la délégation départementale Vaucluse. En cause ? Le nombre de médecins atteints par l'âge de la retraite face à une population vieillissante touchée par des maladies chroniques. La solution ? Le regroupement de professionnel de santé pour une approche globale de celle-ci ; la promotion de la médecine préventive et le choix des personnes âgées à rester chez elles avec un accompagnement dans leur lieu de vie où d'être prises en charge en [Ehpad](#) (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Etude à l'appui

La Mutualité française partage les résultats de l'étude annuelle issue de l'Observatoire de la Santé. « La crise sanitaire exceptionnelle que nous traversons entraîne une prise de conscience accrue des problématiques de santé. Dans ce contexte, l'étude annuelle de l'Observatoire de la Mutualité Française rappelle et souligne que l'accès aux soins reste une problématique majeure, » souligne Marc Devouge.

En manque de médecins

« Au-delà de la Covid, les Vauclusiens éprouvent le besoin de consulter pour toutes les autres formes de pathologies, or, l'étude de l'Observatoire de la Santé 2020 montre que la demande de soins est en constante augmentation en raison de deux principaux facteurs : l'accroissement et le vieillissement de la population et le développement de pathologies chroniques. Une situation qui, dans les années à venir, accentuera les inégalités d'accès aux soins en raison notamment de la disparité de la densité des professionnels de santé sur le territoire. »

Anticiper les besoins

« Le Vaucluse avec 154 médecins généralistes pour 100 000 habitants est proche de la moyenne nationale de 152 pour 100 000 habitants. Si globalement en France, 7,4 millions de personnes, soit 11% de la population, résident dans une commune où l'accès à des médecins généralistes est limité, cette inégalité est moins représentative dans le Vaucluse, car 5% seulement de la population réside en zone sous-dense en médecins généralistes. Néanmoins, l'âge de ces derniers laisse augurer, à terme, une diminution des effectifs compte-tenu de leurs futurs départs à la retraite. En effet, 9% des médecins généralistes du département sont dans la tranche d'âge des plus de 55 ans. Une donnée à prendre en considération, car sur le plan national, l'étude prévoit une diminution des médecins généralistes de 13% d'ici 2025. »

Les spécialistes vauclusiens en sous-représentation

« La présence des médecins spécialistes est déficiente. Avec 175 spécialistes pour 100 000 habitants, le Vaucluse se positionne 9 points en dessous de la moyenne nationale (190 pour 100 000). La problématique de l'accès aux soins dans le Vaucluse concerne donc plus particulièrement l'accès à ces professionnels spécialisés (par exemple gynécologues, ophtalmologues, ...) qui sont essentiellement concentrés dans les grands pôles et par conséquent répartis de manière hétérogène sur le territoire. »

Des solutions

« Pour pallier ce phénomène, la Mutualité Française soutient plusieurs projets dont le développement des centres de santé. « Centres ou maisons de santé, sont autant de réponses tendant à l'amélioration de

Ecrit par le 20 février 2026

l'accès aux soins en Vaucluse. Ainsi, l'exercice regroupé de la médecine ou des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) restent encore trop méconnues du public (seuls 36% des répondants de l'enquête Mutualité Française-Harris Interactive connaissent les CPTS). Les médecins ne souhaitent plus exercer de manière isolée. Nous observons que dans les CPTS Vauclusiennes, l'exercice regroupé de la médecine est particulièrement bien accueilli par le public. Les centres de santé mutualistes pratiquent le tiers payant, ont des tarifs maîtrisés et sont équipés de plateformes techniques. Ces critères permettent une prise en charge qualitative des patients. Le développement de ce type de centre est une mesure fortement soutenue par la Mutualité Française qui plus est dans le département du Vaucluse, le plus pauvre de France, avec un taux de pauvreté de 20% (contre 14,7 % au niveau national), et un effectif CMU (Couverture maladie universelle) de 9,6% contre 7,3% en national,» précise Marc Devouge, président de la délégation départementale Vaucluse.

La e-santé

Concernant la [téléconsultation](#) en période de confinement, le Vaucluse est en dessous de la moyenne. En effet, le nombre de téléconsultations dans le département a atteint les 6 810 consultations entre septembre 2018 et mars 2020. Alors que certains départements voisins comme les Bouches-du-Rhône se sont situés trois fois au-dessus de la moyenne nationale (11 948 par département), le Vaucluse est quasiment deux fois en dessous de la moyenne (-175%). Pour la Mutualité française «Le département n'exploite pas encore assez le potentiel de développement de la e-santé. Pour autant, l'étude souligne les limites de la télémédecine en indiquant que cette démarche ne peut pas convenir pour tous les motifs de consultation. De surcroît, il faut prendre en considération l'accessibilité au numérique et la prise en main des dispositifs digitaux qui semblent plus complexes pour les seniors.»

Préconisations

Face aux inégalités sociales et territoriales que la crise sanitaire a rappelées et amplifiées, la Mutualité Française propose cinq actions : «Généraliser les espaces de santé pluri professionnels pour le premier recours aux soins. Cette mesure a pour objectif de mettre fin à l'exercice isolé de professionnels de santé à l'horizon de cinq ans. Donner aux personnes âgées en perte d'autonomie le choix de leur lieu de vie. La Mutualité propose de réinventer le modèle de l'Ehpad pour renforcer ses compétences médicales et les ouvrir sur le territoire, afin d'en faire un centre de ressources gériatriques et permettre le choix du maintien à domicile, même en cas de dépendance lourde. Et, enfin, optimiser la chaîne d'approvisionnement sanitaire.

Transférer aux régions la compétence de la prévention

La Mutualité Française propose de restaurer la souveraineté et de revoir les politiques de recherche, de stocks et de distribution. «Transférer aux régions la compétence de la prévention pour que les Français puissent vivre en bonne santé le plus longtemps possible grâce à une politique de prévention de la santé gérée au niveau régional. Recentrer les [Agences Régionales de Santé](#) (ARS) autour de deux missions régaliennes : la sécurité sanitaire et la régulation de l'offre. «Les ARS doivent piloter l'offre de santé avec neutralité et mieux prendre en compte la complémentarité des différents acteurs, publics comme privés.»